GARDE-A-VOUS, CITOYENS.

François, votre liberté est en danger, et c'est par cette liberté qu'on vous attaque; on se sert de son nom contre elle-même, et bientôt sans doute, son nom même n'existera plus.

Vous le savez, citoyens; les crises terribles auxquelles la révolution a donné naissance, cette lutte ouverte de deux partis rivaux, et plus encore les menées sourdes, les trames perfides des ennemis de la chose publique, exigeoient qu'il y eût un certain nombre de citoyens toujours en faction pour les observer, pour les dénoncer à la patrie. Le foyer de toutes les vertus, comme de tous les vices, le centre de la liberté et de l'aristocratie, avoit besoin d'une telle association dans ses murs toujours menacés; et l'assemblée nationale en avoit créé une dans son propre sein, en lui confiant le soin d'épier toutes les démarches des traîtres, disséminés dans l'étendue de l'empire. Les co-

mités des recherches sont un mal sans doute; c'est une sorte d'attentat à la liberté des individus. Mais, comme la guerre qui, par sa nature, est un attentat à l'humanité, devient légitime, quand elle n'est entreprise que pour une défense juste, et exécutée que suivant les régles de l'honneur; ces comités trouvent leur excuse dans la nécessité qui est la premiere des lois; et du moins, ils ne doivent leur existence qu'à la volonté générale qui est supérieure à la loi. Les représentans de la natiou ont établi l'un; l'autre a été instituée par votre vœu unanime, et confirmé par les décisions de la municipalité. Ils ont donc un caractere qui les rend respectables: revêtus du choix d'hommes éclairés, les citoyens qui les composent ne donnent point lieu à la crainte, à la défiance. La raison et la vérité en sont les guides; et s'ils manquoient à leurs fonctions, il en seroient responsables à ceux qui les ont choisis, et qui sont eux-mêmes honorés des suffrages du peuple.

Mais, si, parmi des hommes sans autorité, sans aucun caractere légal, il se formoit de pareils comités, alors, citoyens, la liberté seroit perdue, rien ne pourroit nous garantir l'intégrité de leurs membres, rien ne nous mettoit à l'abri



des terreurs, la liberté seroit outragée, et aucun dédommagement ne nous consoleroit de cet outrage.

Et, voilà cependant l'institution cruelle que médite en ce moment le club des Jacobins! voilà ce qu'on a proposé dans une de ses séances, ce qu'on a accueilli avec transport! L'indignation ne me rendra point injuste. Je crois que cette société a soutenu long tems la liberté, et qu'elle a rallié ainsi autour d'elle, un grand nombre de bons citoyens; mais, c'est cette réunion même que je redoute, c'est elle qui rendroit son comité, la plus dangereuse, la plus affreuse même des institutions despotiques.

Oui, je vous le dirai à vous-mêmes, amis de la constitution! qui êtes-vous? qui vous a donné sur moi quelque pouvoir? qui vous a permis de fouiller dans les secrets de ma vie; et si vous ne tenez ce droit terrible d'aucune autorité légitime, comment pouvez-vous le transmettre à d'autres? Seriez vous devenus traîtres à la liberté?

Ainsi donc, au nom de cette constitution, qui ne place au-dessus de moi que ceux à l'élection de qui j'ai concouru, je dépendrai d'hommes sur lesquels mon choix n'aura pas même été interrogé indirectement! ainsi, au nom de

cette constitution, qui m'assuroit la liberté, la propriété entière de mes actions, je serai soumis à l'inspection d'hommes qui sont hors de la loi; je serai cité à leur tribunal; je subirai leur jugement.

En vain diroit-on que ce tribunal, n'ayant aucune existence légale, ne peut être redoutable; que semblable à celui que chaque individu érige dans son ame, il n'est susceptible d'aucun blâme! Quoi! un comité formé exprès, suivant, calculant tous les détails, peut être comparé à un individu? ne présente-t-il pas à l'opinion une masse plus imposante? ne doit-il pas apporter, au milieu de sa société, le résultat de ce qu'il appelle ses découvertes? L'individu qui m'accuseroit dans une compagnie nombreuse, même sans dessein prémédité, ne seroit-il pas punissable? Et lorsque des hommes, combinant leurs dénonciations, viennent les mettre au grand jour devant six cents personnes assemblées pour les entendre, ce sera-là l'opinion, la dénonciation vague d'un particulier! quelle absurdité! non: un tel crime appelle la vengeance des lois.

Que sera-ce si cette société est parvenue à accaparer la confiance d'une partie du public, si elle étend ses ramifications dans toutes les

villes, jusqu'aux extrémités de l'empire? alors toute l'estime dont elle jouit ne fera qu'aggraver ma honte ; alors mon nom, marqué du sceau de sa réprobation, ou au moins flétri par les soupçons du comité, sera dans toutes les bouches, dans toutes les lettres ; l'accusation aura fait au loin une impression profonde, avant que j'ai pu me défendre : et que pourra ma voix foible, isolée contre une opinion qui paroîtra être celle d'une société toute entière !

Vous choisirez, dites-vous, avec la religion la plus scrupuleuse, les membres de ce comité. Mais que m'importe à moi la sévérité de votre choix! Si ces hommes étoient si irréprochables, se chargeroient-ils, sur vos seuls suffrages, d'une commission si odieuse; et s'ils peuvent croire qu'elle n'ait rien d'illicite, comment les croirai-je à l'abri de leurs erreurs ! Ils se sont bien trompés quelquefois, ceux qu'avoient choisis tous les citoyens rassemblés, et tous les membres de l'assemblée nationale; et les vôtres ne se tromperoient-ils jamais?

Mais si des esprits inquiets, turbulens, si des âmes féroces, en vous trompant, ou par d'autres moyens, viennent à bout de se glisser dans votre comité, d'y dominer, comme c'est le propre de l'ambition, alors toute vertu de-

viendra leur ennemie ; ils nous attaqueront tous au gré de leur frénésie, ils frapperont l'esprit de la multitude ; ils entraîneront des jugemens ; la liberté de la presse leur permettra de répéter dans des écrits, ce qu'ils auront avancé dans leurs discours ; et, munis ainsi d'une arme à deux tranchans, ils doubleront l'effet de leurs impostures, et l'innocent deviendra leur victime. Votre crédit et puissance, qui ne devoient servir qu'à consolider la révolution, l'auront bientôt anéantie.

Les Tibères, les Nérons, ont protégé les délations ; mais du moins ils leur donnoient un air de légalité : c'étoit devant le sénat qu'elles étoient portées ; c'étoit ordinairement lui qui jugeoit. Jamais on ne vit les délateurs s'adresser à une multitude sans autorité, sans consistance, pour lui exposer des crimes qu'elle ne pouvoit pas punir.

Un tel établissement nous présageroit-il les malheurs de ces règnes affreux, où tous les cœurs étoient flétris, tous les sentimens desséchés, tous les liens du sang et de l'amitié entiérement rompus. L'époux fuyoit l'épouse, le père redoutoit son fils ; les maisons étoient remplies d'espions ; seul et sans témoins l'on trembloit encore ! Il étoit digne du despotisme et

de ces tyrans de s'environner de terreur. Mais nous ! quand la liberté venoit de nous réunir ; quand elle nous avoit rapprochés les uns des autres; quand nous nous appellions du doux nom de frères, falloit-il, par une institution coupable, jeter parmi nous la crainte et la défiance ? L'opinion publique commençoit à prendre son véritable caractere ; elle tendoit à serrer les liens du patriotisme, à nous agrandir à nos propres yeux; et cette opinion qu'on craindra sans cesse de voir égarée, nous rendra timide et indifférens sur les intérêts de la patrie.

Espérons encore, la société des jacobins n'a rien prononcé, et il est dans son sein, des citoyens brûlans du vrai feu du patriotisme. A leur tête est M. de Noailles ; ils connoissent le délire d'un pareil systême. Si leurs premiers efforts n'ont pas été heureux ; si le club a paru sourd à leurs représentations, qu'ils ne perdent pas courage ; la raison ne perd jamais son empire sur les ames honnêtes, et rien ne doit coûter quand il s'agit de conquérir à la vérité et à la liberté des esprits rébèles.

Mais au cas que ces justes défenseurs des principes, que ces généreux patriotes ne puissent triompher des obstacles, citoyens, je vous dénonce d'avance cette substitution perfide ;

653

ne vous laissez point éblouir par des prétendus motifs d'utilité. Que pourroit-il faire, ce comité des recherches des jacobins, que ne fissent, que n'eussent déjà fait ceux de Paris et de l'assemblée. S'il s'établit, il est mille moyens de le renverser; les lois vous en offrent plusieurs. Ou si vous voulez triompher d'eux par leurs propres armes, ils ont voulu regner par l'opinion; c'est vous qui faites l'opinion; que l'opinion vous venge. Cassez tous les arrêts de ce tribunal illicite; livrez-le au mépris qui doit être son partage; que toutes ses délations, dénonciations, accusations, loin de vous effrayer, deviennent pour vous un sujet de risée. Il n'y a de deshonorant que ce que la loi a déclaré tel, et tout le deshoneur doit tomber sur ce comité nouveau. C'est à vous à l'en accabler, à moins que vous n'aimiez mieux vous voir subjuguer bien-tôt par une foule de tyrans qui se pareroient du nom de liberté, vous voir poursuivis jusque dans vos moindres actions, jusqu'au sein de vos familles, par des hommes aux yeux de qui tout deviendroit crime de leze-nation, dont l'ambition profiteroit de tous les prétextes, pour souiller la réputation de ceux dont ils craindroient l'influence ou la rivalité.

De l'imprimerie de Chaudriet, rue de Chartres.